



Rumilly, le 30 janvier 2018

Bulletin d'information n°9

AVANCEMENT DES OPERATIONS

Nota : Les dates indiquées sont des dates prévisionnelles qui pourront être modifiées en fonction des aléas du chantier et des conditions climatiques.

Ce compte rendu est mis à jour très régulièrement.

Toutes les parties veilleront à communiquer les modifications dès qu'elles en auront connaissance.

Les éléments nouveaux par rapport au compte-rendu précédent ou revêtant une forte importance sont indiqués en gras.

A. OPERATION LE FORUM – MAITRE D'OUVRAGE PRIAMS

- Les travaux de désamiantage des vieux bâtiments ont pris du retard. Leur fin est reportée au début d'année 2018.

Un phasage de travaux est mis en place pour permettre de mener simultanément des opérations de désamiantage et de déconstruction ainsi que les opérations de déconstruction et de terrassement.

- ⇒ Démolition du bâtiment B (bâtiment central) : du 22 janvier au 9 février 2018.
 - L'annexe, comportant le local ménage et le Rased, sera sécurisée du fait de sa proximité du bâtiment démoli
- ⇒ Démolition du bâtiment A (coté rue Ch. de Gaulle) : février 2018 dans la suite du bâtiment B

Les travaux de démolition seront terminés autour du 20 février. L'objectif est de les terminer pour la fin des vacances scolaires (du 12 au 23 février inclus).

- Les travaux de terrassement ont débuté conformément au planning initial dès le 8 janvier 2018 sur le site de l'ancien bâtiment C (côté rue de l'Annexion).

Ces travaux de terrassement sont également menés suivant un phasage qui permettra de caler leur avancement sur celui des opérations de démolition qui les précèdent.

Les terrassements se termineront fin février 2018 sur le site de l'ancien bâtiment A.

Durant la période allant du début janvier jusqu'à la mi-février 2018, le chantier sera pourvu de deux accès distincts permettant cette coactivité.

- Les travaux spéciaux (battage et fonçage), **initialement** programmés du 22 janvier au 1^{er} avril 2018, **débuteront début février. Leur fin n'a pas changé.**
- Les travaux de gros œuvre débiteront par l'installation de la première grue (coté rue Annexion) le 7 mars 2018.
- La seconde grue (coté rue Charles de Gaulle) sera en place pour la mi-avril 2018.

Pendant toute la durée des travaux de démolition – terrassement, à savoir du 15 janvier à fin avril 2018, la rue du Repos sera fermée à la circulation, sauf engins de chantier. Cela va impacter l'accès à l'Eglise, ainsi que le fonctionnement du secteur. Des plans de

circulation pour les véhicules et les piétons ont été mis en ligne sur le site internet de la mairie.

B. TRAVAUX DE RESEAUX – GROUPEMENT COMMUNE / C.3.R.

- Le délai d'exécution des marchés a débuté le 15 décembre 2017 par une période de préparation d'un mois.
- Sur site, les travaux ont débuté le 15 janvier 2018 conformément au planning prévisionnel pour une durée de 6 mois.
- Ces travaux se décomposent en 6 phases selon le planning prévisionnel suivant qui sera mis à jour en fonction de l'avancement du chantier
 - **Phase 1 : tronçon Rue Charles de Gaulle entre la rue Salteur et la rue du Repos : 15 janvier au 9 février 2018**
 - **Phase 2A : tronçon Rue Charles de Gaulle entre la place Croisollet et la rue Salteur et devant la maternelle du Centre : 12 février au 23 février 2018**
A noter que, entre le 12 février et le 23 février (vacances scolaires) :
 - la circulation sur la rue du Collège sera inversée,
 - la rue Centrale sera réouverte à la circulation en sens contraire les jours de marché.
 - **Phase 2B : tronçon Rue Charles de Gaulle entre la place Croisollet et la rue Salteur et devant la maternelle du Centre : 26 février au 2 mars 2018**
 - **Phases 3 et 4 : tronçon Rue Charles de Gaulle entre la rue du Repos et la rue Montpelaz : 5 mars au 6 avril 2018**
 - **Phase 5 : passage de l'Eglise – Place Révérend Simond à suivre**
 - **Phase 6 : rue du Repos : juillet 2018**
- La livraison est prévue le 31 juillet 2018.
- Ces travaux vont impacter fortement la circulation sur la rue Charles de Gaulle et l'accès aux parkings. L'utilisation de moyens de locomotion alternatifs à la voiture est souhaitable. Une vigilance vis-à-vis des piétons, notamment des enfants, est fortement recommandée.

C. AMENAGEMENTS DE VOIRIE - PRIAMS

- Démarrage prévu en septembre 2018 par le parvis de l'Eglise.

